

GUIDE DE LA PAROISSE

de la Sainte-Famille en Petite Montagne

2026-2027



— Paroisse de la —
Sainte-Famille
en Petite Montagne



Paroisse de la Sainte-Famille en Petite-Montagne (PSFPM)

Trois maîtres-mots pour notre mission : Proximité – Fraternité – Synodalité

« La vie chrétienne dans la paroisse est appelée à se développer au plus près du terrain, tout en facilitant le regroupement autour de pôles et en assurant une administration globale commune. »

1. Bienvenue dans notre Paroisse !

L'histoire de notre naissance

Depuis le **1er janvier 2026**, par décret de Mgr Jean-Louis GARIN, Évêque de Saint-Claude, l'ancien doyenné de la Petite-Montagne est devenu une seule paroisse. Cette création est le fruit d'une union extinctive de cinq anciennes paroisses : *Notre-Dame de la Petite-Montagne, Saint-Jean-Marie Vianney, Le Val Suran, Notre-Dame de Vaucluse et Les Lauzes.*

Notre Fête Paroissiale

La paroisse est placée sous la protection de la **Sainte Famille de Nazareth**

- ♦ **Fête paroissiale** : célébrée chaque année en différé au **deuxième dimanche d'octobre**.

Le symbolisme de notre Logo

Notre logo exprime notre identité de famille :

- ♦ **Un faîte (une chape)** représente notre maison commune, la terre jurassienne de la Petite-Montagne (monts, lacs, forêts).

- ♦ **La Croix**, implantée au cœur de cet environnement, traverse toute notre réalité.

- ♦ **Un Cœur**, surmonte la croix pour rappeler l'Incarnation et l'amour unissant Jésus, Marie et Joseph, nous invitant à dépasser nos divisions.



Une organisation en 3 Secteurs

Pour rester proche de chez vous, la paroisse se divise en trois grands pôles géographiques :

- ♦ **Secteur Nord** : Anciennes paroisses de *Notre-Dame de Vaucluse* et *Les Lauzes*.
- ♦ **Secteur Val-Suran** : Ancienne paroisse du *Val-Suran*.
- ♦ **Secteur Sud** : Anciennes paroisses de *Notre-Dame de la Petite-Montagne* et de *Saint Jean-Marie Vianney*.

2. Vos Démarches et Demandes (Fiches Pratiques)

Sacrements & Étapes de la Vie

Baptiser un enfant :

Contactez directement le secrétariat paroissial pour constituer le dossier administratif et bloquer la date et le lieu de la célébration.

Baptême des jeunes et adultes (Catéchuménat) :

Prenez contact avec le Père Denis NDIONE (07 45 38 75 18).

Première Communion & Confirmation :

Contactez le Père Denis NDIONE et les autres prêtres, ainsi que les catéchistes bénévoles selon votre lieu de résidence.

Se marier :

Contactez le secrétariat pour ouvrir le dossier et convenir de la date et du lieu **au moins 6 mois avant l'événement**.

Sacrement des malades (Onction) :

Contactez le prêtre référent de votre secteur ou n'importe quel prêtre de la paroisse.

Confession / Écoute spirituelle :

N'hésitez pas à aborder directement le prêtre de votre choix à la fin des messes ou sur rendez-vous.

Inscription au Catéchisme & Aumônerie :

Contactez le P. Denis NDIONE, Dominique LAVRY → **Flasher ce QR-Code** et Jeanne POMBET et/ou les catéchistes de votre secteur.



Des questions sur la foi ?

Prenez simplement rendez-vous avec l'un des prêtres de la paroisse pour en parler librement.

Les offrandes (Tarifs en vigueur depuis le 1er septembre 2025)

MESSES :

Vos intentions et offrandes sont toujours à adresser au curé (27 rue du Faubourg de l'Orme 39270 Orgelet) au plus tard 8 jours avant la date demandée.

Notez les nom-prénom de la personne à qui est destinée la messe, la date et l'église dans laquelle vous souhaitez que la messe soit célébrée (consultez le calendrier des messes).

Offrande conseillée : **18 €**

→ **Votre chèque bancaire est à libeller à :
Messes en Petite Montagne-ADSC**

BAPTEMES :

L'offrande de la famille peut être d'un montant compris **entre 50 et 150 €**.

MARIAGES :

Il est proposé à chaque couple un don compris **entre 200 et 400 €**.

OBSEQUES :

L'offrande de la famille peut être d'un montant compris **entre 200 et 400 €**.

Les quêtes effectuées en fin de célébration sont destinées à la paroisse.

→ **Votre chèque bancaire est à libeller à l'ordre de :
Paroisse en Petite Montagne-ADSC**

Vos offrandes sont à adresser à Paroisse SFPM - 27 rue du Faubourg de l'Orme 39270 Orgelet



DIOCÈSE DE
SAINT-CLAUDE
JURA

DENIER DE L'ÉGLISE

Don à envoyer en utilisant les enveloppes distribuées avec le TOUS ENSEMBLE n° 195 (disponibles dans toutes les églises de la paroisse).

ou RV sur le site du diocèse : <https://jedonne.eglisejura.fr/default/~mon-don? cv=1>

3. Les Acteurs à votre service

L'Équipe Pastorale & Secrétariat

Rôle / Fonction	Prénoms-NOM	Contact	Lieu de résidence / Permanence
Curé Modérateur Prêtre Référent Secteur VAL-SURAN	P. Denis NDIONE	07 45 38 75 18	Presbytère d'Orgelet
Curé in solidum Prêtre Référent Secteur SUD	P. Michel Boucar TINE	07 72 16 01 77	Presbytère d'Orgelet
Curé in solidum Prêtre Référent Secteur NORD	P. Marc-Auguste NYOUKY	06 35 91 89 76	Macornay
Diacre Permanent	M. Jean LIGIER	06 24 02 09 30	Orgelet
Secrétaire Parois- siale	Marie COMMENT	09 60 00 28 56 secretariat@paroissesfpm.com	Judi de 9h à 12h au Presbytère

Adresse unique du Presbytère : 27, rue du Faubourg de l'Orme 39270 ORGELET.

Prêtres aînés (à la retraite)

Toujours disponibles pour soutenir la vie de la communauté :

P. Marc BAUDOT (Macornay) : 06 79 90 30 28

P. Raymond MERMET (Meussia) : 06 22 27 93 08

Communauté Religieuse en prière

Les Carmélites de Saint-Maur veillent dans la prière et le travail. Vous pouvez vous joindre à elles pour l'Eucharistie, les offices quotidiens, ou y séjourner pour un temps de retraite spirituelle.

Adresse : Route des Carrières, 39570 SAINT-MAUR ☎ 03 84 44 29 10 - Courriel : carmel39@gmail.com

4. Rejoindre un Service ou un Mouvement

« Des places vous attendent pour faire vivre notre communauté ! »

Chorales Liturgiques

Quatre chorales animent les célébrations sur notre territoire :

Secteur Val-Suran : Beatrix COCHU (03 84 44 53 16)

Secteur Orgelet :

Agnès MENOUILARD (06 30 10 25 31)

Secteur Arinthod : Henri LUQUET (06 49 33 24 51)

Secteur Saint Jean-Marie Vianney :

Nicole LIECHTI (06 80 23 11 28)

Solidarité & Visites (Service Évangélique des Malades - SEM)

Pour rompre l'isolement ou demander une visite pour un proche malade :

Arinthod : Marie-Jeanne CALLAND (06 71 68 22 12)

Vaucluse : Anne-Marie PIQUE (03 84 35 50 12)

Les Lauzes : Odette MEYNET (03 84 25 41 20)

Val-Suran : P. Denis NDIONE (07 45 38 75 18)

St Jean-Marie Vianney : Thérèse BERTRAND

(04 74 50 71 67)

Secours Catholique

Référente : Blandine CAULE (06 45 19 40 29)

Prière & Mouvements de Réflexion

Les Équipes du Rosaire (Prière mariale) :

Secteur Nord : Chantal TURLIN
(06 07 51 03 41)

Secteur Sud : Marie-Christine PERREY
(03 84 35 72 40)

Secteur Val-Suran : Marie-Claire RIQUOIS
(06 61 71 44 85)

Mouvement Chrétien des Retraités (MCR) :

Christiane DUMONT (03 84 35 70 06)

Les Fraternités Paroissiales

(Partage et fraternité) :

Frat. des Jeunes : P. Denis NDIONE
(07 45 38 75 18)

Frat. Secteur Sud :

Dominique LAVRY (06 70 37 42 71)
et Anne-Laure MOTTET (06 72 02 10 72)

Frat. des Confirmés adultes :

Maritie JEANNIN (06 13 68 31 42)

Liturgie, Accueil et Funérailles

Équipes d'animation liturgique

& Équipes Funérailles :

Les contacts restent identiques dans vos clochers et anciennes paroisses locales.

Équipes d'accueil : Une nouvelle dynamique est à lancer ! Si vous souhaitez donner un peu de temps pour accueillir les gens sur le parvis ou lors des événements ou encore assurer une permanence (dans les secteurs), faites-vous connaître.

5. Gouvernance & Administration

Deux nouveaux conseils paroissiaux nommés remplacent les anciennes instances (EAP et DP).

Leurs membres travaillent avec les prêtres pour porter la vision missionnaire de la paroisse :

Le Conseil Pastoral Paroissial (CPP) :

Composé de ces membres sous la présidence du P. Denis NDIONE (Curé modérateur), assisté des prêtres actifs et du diacre Jean LIGIER, ainsi que d'Armelle BACCOT, Marie-Claude FILLOD, Sophie FEROUILLET, Marie-Jeanne CALLAND, Géraldine CAZOT, Monique DAVID, Blandine DORIN, Emmanuelle GRANDCLEMENT, Marie-Thérèse GETTO, Dominique LAVRY, Jeanne POMBET, Laura CLIQUE, Jeanne RAVIER, Henri LUQUET, Anne-Laure MOTTET et Jean-Pierre RIQUOIS.

Le Conseil Économique Paroissial (CEP) :

Gère les biens de la paroisse. Il réunit le P. Denis NDIONE, Géraldine CAZOT (comptable), Sabine BAUCHAU (trésorière) et Philippe MOTTET (réfèrent immobilier).

Restons connectés !

Nouvelle adresse e-mail du secrétariat :

secretariat@paroissesfpm.com

Compte Instagram (Suivez la Paroisse

SFPM) : @petitemontagne.enfamille

Horaires des messes en temps réel :

Consultez le site national Messes.info

Tapez : "Sainte-Famille en Petite-Montagne"

La paroisse utilise désormais le logiciel **ENORIA** pour assurer une gestion moderne et sécurisée de vos données personnelles.

